

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **11 octobre 2010**

Décision n° **B-2010-1855**

commune (s) :

objet : Réalisation de récolements numérisés des réseaux et ouvrages d'eau potable, d'assainissement et des galeries souterraines pour l'année 2011 et, éventuellement, 2012, 2013 et 2014 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 05 octobre 2010

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : 12 octobre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Mme Farih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, David G., Imbert A., Lebuhotel, Sangalli.

Absents excusés : M. Darne J. (pouvoir à Mme Pédrini), Mme Elmalan (pouvoir à M. Claisse), MM. Buna, Charrier (pouvoir à M. Brachet), Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Calvel, Mme Vullien (pouvoir à M. Abadie), MM. Barge (pouvoir à M. Assi), Passi, Desseigne (pouvoir à M. Imbert A.), Mme Peytavin.

Absents non excusés : MM. Charles, Sécheresse, Vesco.

Bureau du 11 octobre 2010**Décision n° B-2010-1855**

objet : **Réalisation de récolements numérisés des réseaux et ouvrages d'eau potable, d'assainissement et des galeries souterraines pour l'année 2011 et, éventuellement, 2012, 2013 et 2014 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché**

service : Direction de l'eau

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 29 septembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Les marchés en cours pour la réalisation de récolements numérisés des réseaux d'eau potable, assainissement et galeries souterraines sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine de Lyon arrivent à échéance à la fin de l'année 2010. Les spécificités techniques de codification numérique, de levée en réseau et les contraintes de sécurité nécessitent des équipes spécialisées.

Le présent rapport a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution des prestations de récolements numérisés des réseaux et ouvrages d'eau potable, d'assainissement et des galeries souterraines pour l'année 2011 et, éventuellement 2012, 2013 et 2014.

Les prestations feront l'objet de 3 lots qui seront attribués séparément à une entreprise seule ou à un groupement solidaire, à savoir :

- lot n° 1 : réalisation de récolements numérisés des réseaux et ouvrages d'eau potable neufs ou existants avec livraison numérisée des levés,
- lot n° 2 : réalisation de récolements numérisés des réseaux et ouvrages d'assainissement neufs et existants notamment visitables avec livraison numérisée des levés suivant une codification SIG,
- lot n° 3 : réalisation de récolements des galeries souterraines nouvelles ou anciennes et guidage de chantier avec livraison numérisée des levés.

Chaque lot ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Le lot n° 1 comporterait un engagement de commande annuel de 90 000 € HT minimum et 270 000 € HT maximum.

Le lot n° 2 comporterait un engagement de commande annuel de 175 000 € HT minimum et 700 000 € HT maximum.

Le lot n° 3 comporterait un engagement de commande annuel de 12 000 € HT minimum et 45 000 € HT maximum ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE**1° - Approuve :**

a) - le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert concernant les marchés pour la réalisation de récolements numérisés des réseaux et ouvrages d'eau potable, d'assainissement et des galeries souterraines, pour l'année 2011 et, éventuellement, 2012, 2013 et 2014,

b) - le dossier de consultation des entreprises.

2° - Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

3° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres de la Communauté urbaine de Lyon.

4° - Autorise monsieur le Président à signer les marchés à bons de commande et tous les actes contractuels y afférents, conformément à l'attribution de la commission permanente d'appel d'offres :

- lot n° 1 : réalisation de récolements numérisés des réseaux et ouvrages d'eau potable neufs ou existants avec livraisons numérisée des levés pour un montant annuel minimum de 90 000 € HT, soit 107 640 € TTC et maximum de 270 000 € HT, soit 322 920 € TTC,

- lot n° 2 : réalisation de récolements numérisés des réseaux et ouvrages d'assainissement neufs et existants notamment visitables avec livraison numérisée des levés suivant une codification SIG pour un montant annuel minimum de 175 000 € HT, soit 209 300 € TTC et maximum de 700 000 € HT, soit 837 200 € TTC,

- lot n° 3 : réalisation de récolements des galeries souterraines nouvelles ou anciennes et guidage de chantier avec livraison numérisée des levés pour un montant annuel minimum de 12 000 € HT, soit 14 352 € TTC et maximum de 45 000 € HT, soit 53 820 € TTC.

5° - Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits à inscrire, au budget principal, au budget annexe des eaux, au budget annexe de l'assainissement de la Communauté urbaine de Lyon - exercices 2011 et, éventuellement, 2012, 2013 et 2014 sur diverses imputations.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 octobre 2010.